

## Inventaire des bourses accessibles aux joueurs des Saguenéens

### 1. Les Donateurs

Différentes institutions sont dotées de programmes d'études qui peuvent être accessibles aux étudiants joueurs des Saguenéens.

- Fondation Sport-Études
- Fondation du Cégep de Chicoutimi et ses partenaires
- Ligue de hockey junior majeur du Québec
- Club de hockey Canadien et Molson
- Les Saguenéens de Chicoutimi

#### 1.1 Donateur Fondation Sport-Études

La Fondation sport-études en collaboration avec la Société Radio-Canada, le Réseau des sports et le Club de la médaille d'or est heureuse d'offrir, des bourses nationales d'excellence aux athlètes-étudiants de l'École Sport-Études qui ont fourni un rendement scolaire supérieur tout en s'illustrant dans la pratique de leur sport aux plans national et international. Les bourses appelées bourses olympiques Radio-Canada seront distribuées en avril et en mai prochains à l'occasion d'une remise officielle dans les établissements membres de l'École Sport-Études. Les bourses nationales d'excellence RDS, les mentions de distinction du Club de la médaille d'or et les bourses d'excellence de la Fondation sport-études seront remises en mai. Il existe également un programme de soutien financier aux études offert par la Fondation Sport-Études.

Les bourses sont réparties comme suit:

#### **Bourses pour l'étudiant athlète de l'année au Cégep de Chicoutimi: Desjardins**

Une bourse de 500 \$ dans **chaque établissement membre** de l'Alliance Sport-Études. Le Cégep de Chicoutimi a la responsabilité de choisir un ou une athlète pour cette bourse.

#### **Bourses nationales d'excellence Réseau des Sports (RDS)**

Trois bourses récompensant les athlètes de l'École-Sport-Études qui se sont le mieux illustrés sur le plan sportif, tout en obtenant des résultats scolaires dignes de mention.

Bourse OR de 2500\$

Bourse ARGENT de 1750\$

Bourse BRONZE de 1500\$

## **Mentions de distinction**

Deux mentions de distinction de 500 \$ octroyées par le Club de la médaille d'or. Dominic Jalbert s'est illustré en 2009 en remportant la bourse de maintien aux études d'un montant de 500\$ dans cette catégorie.

## **Bourses d'excellence de la Fondation sport-études**

Deux bourses de 1000\$ chacune attribuées à l'athlète-étudiante et à l'athlète-étudiant de l'année. Maxime Provencher a remporté cet honneur au printemps 2008.

## **Soutien financier aux études de la Fondation sport-études**

**Afin de soutenir des athlètes-étudiants inscrits à Alliance Sport-Études ayant besoin de services particuliers exigeant des frais (cours d'été, formation à distance, tutorat et autres services apparentés), la Fondation Sport-Études peut rembourser les frais encourus. Pour être admissible, l'athlète-étudiant doit déposer un formulaire dûment complété. Vous trouverez les informations pertinentes sur le site de l'Alliance.**

### **1.2 Donateur la Fondation du Cégep de Chicoutimi et ses partenaires**

La Fondation du cégep, les particuliers, les entreprises, les syndicats et le personnel du cégep s'associent pour offrir toute une gamme de bourses aux études selon différents programmes. Les joueurs des Saguenéens peuvent avoir accès à ces bourses d'études s'ils remplissent les conditions.

### **1.3 Donateur la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ)**

**Le Trophée Marcel-Robert** qui est remis annuellement au joueur étudiant par excellence de la LHJMQ. Ce trophée honore un joueur de hockey au niveau national qui a su se démarquer par la qualité de son dossier scolaire et sportif. À chaque année, chaque équipe recommande un joueur. Par la suite, un processus de sélection est enclenché et différentes étapes doivent être franchies.

**Programme de bourses de la LHJMQ : tel que stipule l'article 4 de la politique scolaire :**  
[http://www.lhjqm.qc.ca/uploads/assets/QMJHL\\_FR\\_SITE/saison\\_2013-2014/2013\\_2014\\_Broch\\_Politique\\_Scolaire\\_lhjqm\\_fr.pdf](http://www.lhjqm.qc.ca/uploads/assets/QMJHL_FR_SITE/saison_2013-2014/2013_2014_Broch_Politique_Scolaire_lhjqm_fr.pdf)

Un joueur qui a joué pour L.H.J.M.Q est admissible au programme de bourses s'il répond aux conditions suivantes :

- Avoir joué au moins quatre sessions scolaires de son stage dans la LHJMQ;
- Avoir joué son année de dix-neuf ans dans la LHJMQ;

- Avoir poursuivi ses études de façon significative dans au moins quatre (4) des sessions scolaires de son stage junior. C'est ce nombre de sessions scolaires qui détermine le nombre de bourses auquel le joueur aura droit;
- Avoir présenté au Commissaire la demande de bourses, accompagnée de son projet d'études, avant la date du 30 septembre de la première année du programme d'études à temps plein pour lequel il fait la demande de bourses;
- Avoir débuté ses cours au plus tard à la deuxième session d'automne suivant la fin de son stage junior, les poursuivre à temps plein et de façon ininterrompue,

Au cégep, il doit avoir réussi 50% de ses cours (un minimum de deux cours par session ou l'équivalent, dans le cas d'études universitaires).

- Études universitaires : pour chaque session une bourse de 500\$ par cours réussi, maximum de 5000\$ par année, pour un maximum de 4 années.
- Études Professionnelles de niveau secondaire ou technique ou de niveau postsecondaire : Pour chaque session, une bourse équivalant à la moitié des frais annuels de scolarité plus 700\$, maximum de 2500\$ par session et maximum de quatre (4) bourses.

Pour les fins de l'application de la présente clause, une session est une période d'étude à temps complet d'une durée d'environ quatre (4) mois.

#### **1.4 Donateur le Club de hockey Canadien et Molson**

À chaque année, le Prix d'excellence Guy Lafleur et du Mérite Guy Lafleur sont remis aux hockeyeurs étudiants ayant fait preuve d'excellence tant au niveau sportif que sur le plan scolaire. Dominic Jalbert (2010) et Nicolas Therrien (2011) ont été récipiendaires du Prix d'excellence Guy Lafleur dont la bourse s'élève à 6000\$ répartie sur 3 ans.

#### **1.5 Donateur les Saguenéens de Chicoutimi**

En 2008, les Saguenéens de Chicoutimi ont décerné, pour la première fois, la *Bourse Engagement scolaire* d'un montant de 300\$. Cette bourse veut souligner et récompenser les efforts scolaires, la persévérance, la constance au travail que peut manifester un joueur dans la prise en charge de ses études. Elle est distribuée à chaque année.